

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 JANVIER

LES INTERPELLATIONS

Le ministère est menacé de tous les côtés à la fois.

Nous avons annoncé déjà qu'une demande d'interpellation serait déposée à la rentrée par un membre de la gauche modérée sur la politique générale.

On s'est décidé pour une interpellation afin de donner à la Chambre l'occasion de faire connaître son sentiment.

On se souvient, en outre, que M. Turrel, député de l'Aude, avait annoncé, avant les vacances du jour de l'an, son intention d'interpeller le gouvernement sur la question des raisins secs et l'expiration du traité franco-turc. M. Turrel n'a nullement renoncé à son projet et son interpellation est tout à fait d'actualité, puisque le traité franco-turc expire le 13 mars prochain. Ce sera une occasion pour la Chambre de discuter la question économique générale. Et de deux !

On en prévoit une troisième sur la politique extérieure. Nous avons dit, il y a un mois environ, que le ministre des affaires étrangères avait l'illusion de rompre la triple alliance, dirigée contre nous, en la transformant en une triple alliance. C'est une grosse partie, et une entreprise imprudente, pour ne pas dire plus. On sait, d'autre part, que cette politique est conseillée par l'Italie, et l'on rapporte, à ce propos, un mot de M. Spuller qui en dit long : « On ne réussira jamais à me brouiller avec mon vieil ami Crispi. »

Quatrième interpellation sur l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris des titres du dernier emprunt bulgare.

Cinquième interpellation sur la cession à l'Allemagne d'actions de priorité du Jura-Berne au détriment de la France.

Sixième interpellation sur le couchage des soldats que vient d'adresser au ministre de la guerre M. de Montfort. Voilà beaucoup d'interpellations sur la planche, beaucoup trop.

EDMOND ROBERT.

Elections législatives du 12 janvier

VIENNE

2^e circonscription de Poitiers.

MM. Dupuytren, conservateur. Réélu.	8,372
Bazille, opportuniste.	7,960

MORBIHAN

1^{re} circonscription de Lorient.

MM. le comte de Pluvié, cons.	5,328
Soulié, boulangiste.	2,074
Guiyette, radical.	4,331
Lullier, socialiste.	396

(Ballottage)

HAUTE-VIENNE

Circonscription de Rochechouart.

MM. Puyboyer, opportuniste.	Élu. 6,333
Léouzon-Leduc, boulangiste.	5,177

DORDOGNE

2^e circonscription de Bergerac.

MM. Clament, républicain.	Élu. 6,763
Thirion-Montauban, boulangiste.	6,069

LOIRE

3^e circonscription de Saint-Etienne.

MM. Meyrand, conservateur.	Réélu. 9,029
Dequaire, opportuniste.	8,465
Thevenas, socialiste.	45

TARN-ET-GARONNE

2^e circonscription de Montauban.

MM. Cambe, républicain.	Élu. 6,493
Arnault, conservateur.	5,721

LES INVALIDÉS RÉELUS

Le résultat des élections de dimanche a causé un véritable désappointement à M. Constans et à ses amis, qui annonçaient partout que les six élections seraient républicaines.

Au point de vue de la force numérique, dans la Chambre, le gain est médiocre pour les républicains, et au point de vue moral, le scrutin du 12 janvier est une réponse accablante aux injustes et tyranniques empiètements du parlementarisme révolutionnaire sur les droits du suffrage universel.

Le pays a condamné les partiales sentences rendues par les sectaires de la gauche, et la condamnation aurait été rendue à l'unanimité si les manœuvres officielles n'avaient pesé sur la liberté du vote.

C'est avec plaisir que nous avons appris la réélection, dans la Vienne, de M. Dupuytren, battant une seconde fois le citoyen Bazille, ami de Wilson.

Nous nous applaudissons, d'une manière spéciale, de la réélection de M. Neyrand, dans la troisième circonscription de Saint-Etienne.

Ce vaillant catholique l'a emporté, une seconde fois, sur la coalition de toutes les passions antireligieuses et de tous les groupes révolutionnaires.

M. le comte de Pluvié, qui se présentait à Lorient, aurait été élu sans la défection d'une partie des électeurs de M. Dillon ; cela prouve que l'alliance boulangiste, aux élections générales, était une duperie, car, même avec ce déchet, le candidat catholique et royaliste arrive en tête du ballottage, qui lui sera certainement favorable.

ALPHONSE XIII

Il serait peut-être prématuré de se laisser aller à de trop prompts espoirs. Il est pourtant certain qu'une amélioration très notable s'est produite dans l'état d'Alphonse XIII. La faiblesse et l'abattement disparaissent. La nuit de samedi à dimanche a été tranquille. La journée de dimanche a été bonne. Alphonse XIII avait toute sa connaissance. Il a demandé à voir sa sœur Mercédès. Il y avait trois jours que la petite princesse n'avait vu sa mère. Elle s'est jetée tout en larmes dans ses bras. Puis elle a embrassé avec effusion son frère. Hier, après être sorti de l'état de prostration

qui inquiétait tant l'entourage, le Roi a ouvert les yeux et a demandé sa mère.

A quatre heures du matin, le Roi continuait à être tranquille, parlant beaucoup et mangeant avec appétit.

A cinq heures, les médecins annonçaient que la nuit était excellente. Cette assurance a causé une joie immense à la régente, qui ne cessait de prier et de remercier le ciel.

Hier matin, à 6 heures, l'état du Roi continuait à être très satisfaisant.

LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

L'ULTIMATUM DE L'ANGLETERRE

Le conflit qui s'était élevé, il y a quelques semaines, entre l'Angleterre et le Portugal vient de prendre un caractère particulièrement grave. Alors que les négociations semblaient devoir se continuer pendant quelque temps encore, le gouvernement britannique a pris tout à coup une attitude nouvelle. Le représentant anglais à Lisbonne a signifié verbalement un ultimatum demandant le rappel des troupes, des autorités et de toutes les expéditions de quelque nature qu'elles fussent sur les rives du Chiré, au-delà du confluent du Rio, au sud de Zambéze et de la région des Mashonas.

L'Angleterre accordait au Portugal un délai de vingt-quatre heures pour se soumettre. En cas de non acceptation, le ministre anglais quitterait immédiatement Lisbonne sur l'avis de guerre l'Enchantress en rade dans la baie de Vigo.

LA SOUMISSION DU PORTUGAL

Le gouvernement portugais, après avoir reçu l'avis du Conseil d'Etat, a répondu à l'Angleterre qu'il donnerait l'ordre aux troupes du Chiré et du Mashoualand, d'opérer leur retraite, cédant à la pression violente d'une puissance de premier ordre avec laquelle le Portugal n'est pas de force à se mesurer.

TROUBLES A LISBONNE

Cette solution qu'il n'était guère possible d'éviter a provoqué à Lisbonne l'émotion la plus vive.

Avant-hier soir, des manifestations ont eu lieu aux cris de *Serpa-Pinto ! A bas l'Angleterre !* Un certain nombre de manifestants ont brisé les vitres des maisons des ministres aux cris de : « A bas le ministère ! »

Devant le palais de Belem, la foule a poussé les mêmes cris.

La légation et le consulat d'Angleterre sont gardés par la police.

Les vitres du consulat anglais ont été brisées et l'écusson jeté par terre.

Il y a eu quelques arrestations. Un meeting a dû avoir lieu hier soir.

Le bruit court que M. Barros Gomez, ministre des affaires étrangères, donnera sa démission.

INFORMATIONS

UN NEVEU CASÉ

M. Coulon, directeur général et l'on pourrait peut-être dire plutôt désorganisateur général

des postes et télégraphes, va être nommé président de section au Conseil d'Etat, en remplacement de M. Collet, décédé. C'est un joli avancement.

Il aura pour successeur M. de Selves, préfet de la Gironde.

M. Coulon est le beau-frère du radical M. Pelletan, et M. de Selves est le neveu du ministériel M. de Freycinet.

Libre pensée et religion continuent leur combat : « Il faut que l'un des deux disparaisse », a dit la *Justice*.

Donc l'évêque de Grenoble est violemment attaqué par les journaux de la gauche pour avoir refusé de mêler, comme dit le *Moniteur universel*, « les cérémonies du culte catholique avec les momeries de la franc-maçonnerie ».

Parmi les républicains, je ne vois guère que la *Liberté* pour essayer de ramener à de minimes proportions cet incident que le laïcisme politique cherche à grossir à l'excès.

« Par respect humain et convenance mondaine, dit notre confrère, la famille du préfet de l'Isère désirait que le clergé assistât aux funérailles : c'était à elle à obtenir des francs-maçons qu'ils ne vinssent pas troubler la cérémonie par une bravade d'autant plus inopportune, que la franc-maçonnerie étant une société secrète et entourée de pratiques ténébreuses, c'est une anomalie que d'étaler ses accessoires matériels au grand jour.

» Il est, en outre, parfaitement ridicule que des gens qui se disent libre-penseurs s'affectent de ce que l'un des leurs ait été privé des prières de l'Eglise, à laquelle ils ne croient pas et qu'ils combattent avec acharnement. »

Il n'est pas, en effet, donné à tout le monde d'avoir le temps de se repentir, de se confesser et de recevoir l'extrême-onction, comme cela est arrivé jadis au grand pontife de la libre-pensée contemporaine, l'illustré Littré, — et tout récemment à un des comparses de la lutte contre la religion, M. Eug. Laffineur, rédacteur en chef de la *République de l'Oise*.

« Avant de mourir, dit l'*Univers*, il a fait une rétractation devant notaire de ses actes de guerre à l'Eglise, et a reçu avec édification les derniers sacrements. »

UNE SOUMISSION

M. l'abbé Cabel, curé de Montardit (Ariège), vient de faire sa soumission. Il écrit à M^{rs} Rougerie :

« Je regrette les écarts de langage que vous avez improvisés, et je rétracte sincèrement toutes les erreurs de doctrine que vous m'avez signalées. »

Il désavoue les lettres qui ont attiré sur lui les censures de son évêque, et se déclare résolu « à abandonner toute polémique de journaux, à vivre en bons rapports avec ses confrères » et il espère que M^{rs} Rougerie « ne sera pas insensible » à son repentir « sans arrière-pensée et sans restriction. »

Rappel, Lanterne, Temps, vous vous êtes trop hâté de célébrer la désertion d'un prêtre, qui n'était qu'égaré en votre compagnie.

La complainte de l'Influenza

Voici ce qui se chante partout à Paris, dans les cafés-concerts, sur les boulevards, etc. :

Air : ??

Ah ! quelle drôle de maladie
Que cette nouvelle épidémie.
C'est pire que le phylloxéra
Et ça s'appelle Influenza.

REFRAIN

Tout l' monde l'a. Tout l' monde l'a !
Tout l' monde a l'Influenza !
Ça commence ainsi : Atchi !
Et ça finit comm' ça : Atcha !

C'est une grippe dérisoire ;
Ceux qui l'attrapent s'en font gloire.
Tout's les dam's veul'nt se payer ça :
C'est à la mod', l'Influenza !

Dans la nuit, soudain, je m'éveille.
Je sens qu'ça m'chatouille dans l'oreille ;
Je m'dis : crê nom ! qu'est-c'que c'est qu'ça ?
Est-c' que j'aurais l'Influenza !

Aussitôt ma sœur Philomène
Éternuant comme un baleine
Me dit : Moi, j'éprouve aussi ça,
Y a pas qu' toi qu'a l'Influenza.

En r'gardant l'heur'... jugez d'ma tête !
Tout à coup, ma touquant s'arrête,
J'en suis encore tout baba !...
Ma montre avait l'Influenza !

Dans l'escalier j' vois ma concierge
Dont l' piton coulait comme un cerge,
J' lui dis : ma vieil', cachez-moi ça !
C'est contagieux, l'Influenza.

Afin d'avoir une ordonnance,
Chez un méd'cin, viv'ment, j' m'élançai.
La bonn' me dit : N'entrez pas là !
Il a z'aussi l'Influenza !

Dans la ru' tous les sergents de ville
N'ont pas l'air de s'faire beaucoup d' bile ;
Ils l'raient bien mieux d'arrêter ça
Et d'fiche au poste l'Influenza.

Contre ce mal qui les assiège,
Les cochers sont en état d' siège ;
D'puis que l'Exposition n'est plus là,
Ils attrapent tous l'Influenza.

Les députés d'puis l' mois d' Novembre
Sont forcer de garder la Chambre ;
Il n'y a plus qu'un r'mède à ça :
Invalider l'Influenza.

Les sénateurs ne font que geindre,
Pourtant ils ne sont pas à plaindre ;
Quand on arrive à cet âge-là
On a toujours l'Influenza.

Même à la grande Académie,
Au nez ils ont tous la roupie
Pour recevoir monsieur Zola
Qui se fich' de l'Influenza !

Les belles mères ont de la veine,
Ell's en rigol'nt à perdre haleine,
Car on dit que l'Influenza
N'attaqu' pas ces animaux-là !

Heureusement que notre armée
De ce mal n'est pas affligée ;
Ils sont d'aplomb nos p'tits soldats
Et n'ont pas peur d' l'Influenza.

DERNIER REFRAIN

Ils n'ont pas ! Ils n'ont pas !
Ils n'ont pas l'Influenza !

Quand viendra l'heur' du combat,
Ils ne l'ront pas : atchi ! atcha !

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 janvier 1890.

La tenue du marché reste satisfaisante. Les rentes françaises ont peu varié : 3 0/0, 87.72 ; 4 1/2 0/0, 106.70.

Le Crédit Foncier s'est échangé facilement à 4,305. Les obligations foncières et communales sont l'objet de demandes de plus en plus actives.

La Banque de Paris et des Pays-Bas poussée par des achats nombreux s'est élevée à 795. La Banque Nationale du Brésil a été également favorisée et s'est traitée de 613 à 615.

On prend la Société Générale, au comptant, à 465. Le Crédit Lyonnais passe de 698.75 à 714.25. La Banque d'Escompte ferme à 517.50. La Société des Dépôts et Comptes courants se fixe à 600.

Le comptant achète le 3 0/0 Portugais à 63.75, avec la conviction de réaliser plusieurs points de bénéfice aussitôt que le différent anglo-portugais sera réglé.

Le Panama vaut 84.

Le Gaz de Madrid s'est négocié de 463.75 à 465 avec un excellent courant d'affaires.

Le marché de la Galicie a été très animé et les cours des actions ont progressé de 23 à 24. L'obligation des Chemins Economiques a des achats à 392.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque A. Froidefond, 8, rue Drouot, à Paris (44^e année), se charge de toutes les opérations de bourse aux mêmes conditions que les agents de change, mais avec une couverture plus réduite en espèces ou en titres.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

M. Hermann Ligier

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

M. Elie Fleury, rédacteur en chef de l'*Echo de la Somme*, a bien voulu adresser au *Journal de Maine-et-Loire* les quelques renseignements suivants sur notre nouveau préfet :

M. Ligier, écrit-il, a quarante et un ans. Il est de taille un peu au-dessus de la moyenne, assez gros ; le visage est large et encadré d'une barbe noire lustrée, les yeux sont doux, sans grande expression.

Ancien professeur, il est entré dans l'administration en 1877, et il a fait presque toute sa carrière dans le département du Jura.

Nommé sous-préfet de Mirecourt (Vosges) le 30 décembre 1877, il passait avec avancement à la sous-préfecture de Dôle (Jura), le 25 mars 1879.

Le 28 août 1881, il était nommé sous-préfet de 1^{re} classe à Meaux, et le 24 octobre 1883, il revenait dans le Jura en qualité de préfet.

M. Ligier est, d'ailleurs, originaire du Jura. Son frère est médecin et conseiller général.

Il a dû sa fortune politique aux Grévy. En

1885 (il était alors au mieux avec Wilson), il soutint la liste radicale qui passa, battant la liste opportuniste.

M. Ligier arriva à Amiens le 6 avril 1888, dans un moment difficile. En août 1888, élection du général Boulanger comme député de la Somme ; en juillet 1889, échec au Conseil général de M. Dauphin, président-né de cette Assemblée ; en septembre suivant, échec de M. Goblet à la députation.

Ces deux frères ennemis se réunirent pour demander le déplacement du préfet, « ce pelé, ce galeux dont venait tout le mal », selon eux, du moins.

Il était, du reste, accusé de tiédeur. Dans un discours prononcé à un banquet de conseil de révision, ne s'était-il pas avisé de dire : « Je ne veux pas faire des agents électoraux des fonctionnaires, mais des serviteurs loyaux de la République ». Ces paroles séditieuses lui furent imputées à crime.

Tout dernièrement, sur des ordres venus du ministère, il parut urgent, pour l'exemple, de « thénéviser » quelques membres du clergé picard. On prit cinq desservants au petit bonheur, et M. Ligier avertit M^{rs} Jacquenet d'avoir à déplacer les curés contre lesquels, est-il besoin de le dire, aucune charge n'était relevée. L'évêque d'Amiens se rendit à la préfecture et eut une attitude très ferme : « Mes prêtres n'ont rien fait, dit-il, qui motive de ma part une mesure de rigueur. Vous pouvez les casser aux gages, puisque vous tenez les cordons de la bourse, mais vous ne me ferez jamais agir contre l'équité et contre ma conscience. » M. Ligier n'insista pas.

M. Ligier veut la paix. Au conseil général, son attitude était très effacée. Une ou deux fois, il laissa entendre que la minorité conservatrice lui paraissait supérieure en distinction et en intelligence à la majorité républicaine. Cela était évident, mais il n'est pas toujours habile de paraître se rendre à la force de la vérité.

A la préfecture, M. Ligier s'en rapportait absolument à ses chefs de service. Il vivait en garçon en compagnie de son secrétaire particulier, son cousin, un homme aimable et d'aspect réjouissant : tout petit avec une barbe de fleuve.

Un bal en deux ans et médiocre, dont un conseiller de préfecture et sa femme firent les honneurs. Depuis la République, la vraie, la préfecture de la Somme est bien déchue de sa splendeur : les réceptions de M. Cornuau et les déjeuners éclectiques et fins de M. de Guerle ne sont plus que des souvenirs lointains, très lointains.

M. Ligier est un universitaire, il est docteur ès-lettres. Sa thèse est curieuse : « La politique de Rabelais ». Il en a trouvé l'idée dans un vieux bouquin de la bibliothèque de Dijon ; aussi l'un de ses examinateurs a-t-il pu

lui dire qu'il avait simplement rajeuni le sujet.

En résumé, M. Hermann Ligier est une eau dormante ; il ne faudrait peut-être pas s'y fier. Il a cette défiance de soi ordinaire au gens de culture intellectuelle qui font un métier qui n'est pas le leur.

Sous un régime propre, M. Ligier serait un préfet, non pas brillant, mais sortable. Il est sérieux, probe et appliqué, qualités qu'on accepte par surcroît, mais qui ne sont pas essentielles aux administrateurs de la République.

Ajoutons, pour être complet, que M. Ligier est officier d'académie depuis 1881 et chevalier de la Légion d'honneur depuis le 24 juillet 1885.

Pour me servir d'une expression populaire, il n'usera pas un boisseau de sel en Maine-et-Loire.

Il quittera certainement l'administration préfectorale pour entrer dans l'inspection académique, à Paris, aussitôt qu'une vacance se produira.

ELIE FLEURY,
Rédacteur en chef de l'*Echo de la Somme*.

ECLAIRAGE PAR LE GAZ A SAUMUR

La propagation de l'électricité et l'éclat de sa lumière ont excité l'émulation des ingénieurs d'usines à gaz. Ceux-ci se sont dit qu'ils ne pouvaient rester en arrière et ont prétendu que le gaz devait lutter avec honneur contre la concurrence que lui faisait l'électricité.

Nous serions tenté de croire que le problème est résolu ou bien près de l'être. L'intelligent directeur de l'usine à gaz de Saumur est entré dans cette même voie ; M. Gazeau veut soutenir la vieille réputation de la maison Stears, s'associer à tous les progrès de l'éclairage par le gaz, et en faire profiter ses abonnés.

Depuis plusieurs jours, les habitués du café de la Paix sont éclairés par un appareil à gaz qui rivalise par son éclat et la pureté de ses feux avec la lumière électrique.

Le nouveau mode d'éclairage est basé sur le même principe que l'électricité. Il est dû à l'*incandescence par le gaz*, au lieu d'être le produit de l'*incandescence par un courant*. Le pouvoir éclairant d'un bec perfectionné est de 25 bougies et procure une économie de 50 pour cent, ce qu'il est toujours facile de prouver. Enfin, résultat non moins très appréciable, cette nouvelle lampe à gaz diminue sensiblement la chaleur ; ne vicie en rien l'air et ne répand aucune odeur.

Nous ne pouvons que féliciter M. Gazeau de ne s'être point laissé effrayer par la redoutable concurrence que l'usine d'électricité sera appelée à lui faire. L'établissement de ces deux modes d'éclairage à Saumur ne peut manquer

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Et Gaston, éclatant soudain, exaspéré, révolté :

— Oui, toujours ce mot fortune ! Et c'est le bonheur suprême, n'est-ce pas ? Dans le mariage dont vous me parlez, je ne trouverai jamais la joie du cœur ; qu'importe, ma femme sera riche ! Je rêverai d'une tendresse exclusive, et on flirtera avec tous les barons d'Écosse... Tous mes sentiments les plus tendres seront incompris, mais ma femme sera noble... Oui, on repousse Germaine, parce que Germaine est pauvre ; mais Margaret !... Margaret est riche, et on lui passe tout, à elle ! Des coquetteries tant qu'elle veut... elle a des millions !... Et des caprices, et des folies, et des voyages, et des toilettes ruineuses... les millions sont toujours là !...

Par la fenêtre ouverte, la voix de Gaston arrivait jusqu'au parterre, pleine de véhémence. M^{me} de Trémur, interrompant les soins donnés à ses roses, s'arrêta interdite. Quant à

miss Mac-Bayle, elle demeurait debout, les yeux secs et dilatés ; puis, soudain, elle s'élança dans les bras ouverts de la marquise, appuya sa tête blonde sur ce cœur de mère, et fondit en larmes.

— Pardon pour lui, murmura d'une voix très basse M^{me} de Trémur... Pardon, Margaret, il vous méconnaît.

Et miss Mac-Bayle, d'un accent où vibrat une immense douleur :

— Il a raison ; quelles dures vérités il me fait entendre... Oh ! Madame, pourquoi ai-je été folle ?... pourquoi tout sacrifier à mes caprices ?... pourquoi donc n'ai-je pas connu ma mère ?

Tendrement, M^{me} de Trémur passait sa main sur la chevelure dorée de l'Écossaise ; puis, avec une douce autorité, elle l'entraîna vers la charmille voisine.

La lutte continuait entre l'aïeul et le petit-fils. Vaillamment Gaston défendait son amour.

Celui qui aime vraiment s'arrête-t-il devant l'obstacle ? L'obstacle irrite, et la discussion, comme un souffle d'orage, avive la flamme.

— Je vous déshériterai, grinçait M. Richebrac.

Qu'importait à Gaston la pauvreté s'il obtenait Germaine !

— Je vous renierai.

Mais dans son amour pour l'angélique fille, Gaston trouverait tous les bonheurs.

Et, tout à coup, joignant les mains :

— Grand-père, grand-père, prenez pitié !... Pourquoi refuser de recevoir M^{me} Hermel au Roscoat et ainsi éloigner de moi sa fille ?... Pourquoi me torturer si cruellement ?... Si vous saviez, je l'aime... je l'aime ardemment !

Ces derniers mots furent jetés comme un cri, comme un appel désespéré à la compassion de l'aïeul.

— Ah ! reprit encore Gaston, qu'est-ce que la vie sans tendresse ?... Vous m'affectionnez, dites-vous, et vous me refusez tout ce qui serait ma joie !

Les yeux de M. Richebrac tombèrent sur le livre de compte, et, constatant une fois de plus le chiffre imposant de la dot du marquis :

— Oui, je t'affectionne tendrement, répliqua-t-il, et, pour cela même, je veux sauver l'honneur de ton blason, je veux aussi doubler, tripler ta fortune... Tu épouseras miss Mac-Bayle.

— Jamais... jamais !

Le jeune marquis dit cela sourdement ; mais

d'une voix qui témoignait d'une irrévocable résolution.

Et Noël Richebrac, droit devant lui, avec un geste de défi :

— Eh bien, désobéissez, Monsieur.

Et comme Gaston allait répliquer :

— Assez, Monsieur, plus un mot. Épousez celle que vous avez choisie, mais ne reparaissez jamais plus au Roscoat, jamais !... Mes cheveux sont blancs, ma vie sera courte désormais... qu'importe ! une main étrangère me fermera les yeux...

Tout frémissant, il montrait à son petit-fils la porte de l'appartement, et celui-ci, redoutant les éclats de sa propre colère, la franchit aussitôt.

O aveuglement de la violence et de l'ambition ! Le vieillard ne vit ni le regard éperdu de Gaston, ni sa lutte entre le respect filial et la plus chaste des tendresses.

A l'éclair jaillissant des yeux du jeune onseigne, on comprenait cependant la violence du sentiment qui grondait en lui. Il marchait d'un pas saccadé, traversant l'alignement correct de la charmille, et les allées toutes bourdonnantes d'abeilles, tout embaumées d'effluves marines. Il se jeta, plutôt qu'il ne s'assit, sur le banc

d'être favorable aux consommateurs, qui jouiront des derniers perfectionnements apportés dans ces deux systèmes, et ils auront tout intérêt à encourager l'un et l'autre, dont on ne pourra se passer dans notre ville.

De cette rivalité d'éclat, de pureté et d'économie, jaillira plus de lumière encore.

L'ÉPIDÉMIE

On croit que l'influenza est en ce moment stationnaire à Saumur, et on se félicite de cet état, espérant que c'est le signe précurseur de la décroissance.

Les nouvelles des départements sont très variables. Sur beaucoup de points du territoire, l'épidémie est encore en progression; elle est généralement en décroissance dans l'Est, ainsi qu'à Paris.

Le pensionnat Saint-Julien et le Petit Séminaire Mongazon, à Angers, ont été licenciés pour quelques jours, à cause de l'épidémie d'influenza. Professeurs et élèves ont été atteints, en si grand nombre, qu'il n'était plus possible de continuer des cours réguliers.

Saumur, le 14 janvier 1890.

Monsieur le Rédacteur,

De sinistres farceurs ont répandu avec persistance, depuis deux jours, la nouvelle de ma mort! Ils vont même jusqu'à préciser la maladie à laquelle j'aurais succombé: une affection du cœur.

La vérité est que, bien que surmené par un surcroît de travail que me donne l'épidémie, je me porte bien et n'ai jamais été malade.

J'ignore qui répand ces bruits et dans quel but.

Dans tous les cas, il suffit de signaler de pareils faits pour en faire justice.

Je suis heureux également de remercier les nombreuses personnes amies qui sont venues s'informer de moi et m'apporter en cette circonstance les marques non équivoques de leurs sympathies.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération.

A. NORMANDINE,
Pharmacien, rue Saint-Jean.

LA CHASSE

A quelle date la chasse sera-t-elle fermée? Voilà la grande question qui s'agite depuis quelques jours.

Le ministre, jusqu'ici, ne s'est pas encore prononcé.

Comme d'habitude, il a consulté tous les préfets. Quelques-uns, prétextant que la neige n'a pas causé beaucoup d'interruption, sont d'avis de fermer le dimanche 19 janvier. Beaucoup ont émis un vœu pour le 26 janvier,

tandis que d'autres proposent le dimanche 2 février.

Tout fait donc présumer que le ministre s'arrêtera à l'une de ces deux dernières dates.

MM. les chasseurs peuvent donc s'attendre à se livrer encore pendant deux ou trois semaines à leurs plaisirs cynégétiques.

Plusieurs journaux annoncent que la fermeture de la chasse aura lieu le 2 février presque dans tous les départements.

La *Petite France* donne la date du 9 février.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Qu'est-ce que les « Prévoyants de l'Avenir »

I

Les cercles catholiques d'ouvriers de la ville d'Angers, les divers syndicats qui s'y rattachent, entre autres le Syndicat agricole de l'Anjou, et les sociétés de secours mutuels si nombreuses à Angers, étudient, en ce moment, la création dans cette ville de sociétés de retraites pour les vieillards, pouvant leur procurer à soixante ans un revenu de trois ou de six cents francs, par exemple.

Nous avons, dans ce journal, exposé nos idées à cet égard; nous avons détaillé les statuts de la société *La Mutuelle des Travailleurs*, élaborés par notre ami, M. le vicomte Brunet de la Renaudière. D'autre part, nous avons décrit l'extension considérable des sociétés créées en Angleterre, aux États-Unis, à Paris, sous le nom de sociétés de solidarité, sociétés que *La Fourmi* veut organiser, sous sa protection et son contrôle, sous le nom d'APPUI MUTUEL.

Mais nous nous heurtons, dans nos tentatives d'organisation, contre l'action des membres si nombreux des *Prévoyants de l'Avenir*, qui sont aujourd'hui plus de cent mille en France, véritables apôtres dans une propagande qu'il est temps d'arrêter.

C'est ce que nous allons faire.

II

On trouvera peut-être étrange que nous attaquions des œuvres qui tendent à développer, dans notre pays, l'esprit de l'épargne.

Mais, ayant lu dans la *Revue des Institutions de Prévoyance* de M. Hipolyte Maze les remarquables articles que M. Prosper de Lafitte a publiés contre les *Prévoyants de l'Avenir*, nous ne pouvons résister à un devoir, celui d'éveiller l'attention de nos amis sur cette Société fantaisiste.

Comme l'a fait et l'a dit M. Hyppolite Maze, il ne faut mettre en lumière que les Sociétés qui, par la sûreté des méthodes employées, offrent des garanties; il faut relever les erreurs ou les lacunes des *Statuts des Associations*, qui — avec les meilleures intentions — ne

entendu, elle te pardonne même. Oh! que tu as été sévère, injuste même envers cette généreuse enfant, mon pauvre Gaston!... Mais, bientôt, tu connaîtras son cœur. En rien elle ne veut entraver l'union que tu désires tant. Dès demain, m'a-t-elle dit, le *White-Swan* sera voile pour la Méditerranée.

(A suivre.)

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Lundi 20 janvier

FATINITZA, opérette en 3 actes.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin... (le litre) 2 fr.
Vieux... 2 fr. 50
Très vieux... 3 fr.
Très vieux supérieur... 3 fr. 50
Choix qualité extra... 4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsk et Chamet.

sont guidées ni par la science ni par l'expérience.

M. Prosper de Lafitte, ancien élève de l'école Polytechnique, ancien officier des Armes spéciales, calculateur des plus habiles, mutualiste expérimenté, a disséqué cette association, en a démontré les points faibles, et signalé les déceptions qu'elle amènera.

Ses objections viennent d'être reprises et confirmées, avec la plus haute autorité, par M. Joseph Bertrand.

Nous citons :

« M. Joseph Bertrand, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rappelle d'abord le but et la constitution de l'Œuvre :

» Pour faire partie de cette Société, il faut avoir quinze ans accomplis, et justifier de son honorabilité: pas d'autre condition à remplir.

» La cotisation est fixée à 4 fr. par mois.
» Tous les sociétaires, ayant vingt ans de présence dans la Société, ont droit au partage des intérêts de l'avenir de la Société. »

Puis il ajoute :

« Les conséquences d'une telle organisation semblent, à première vue, fort avantageuses.

» Le versement de 42 fr. par an étant maintenu, le revenu de chacun des membres doit, dans l'avenir, grandir sans limites.

» Les nouveaux inscrits, en effet, sont, d'après les statuts, les héritiers de tous ceux qui les ont précédés.

» Si la Société dure plusieurs siècles, la rente achetée par un versement annuel de 42 fr. doit s'accroître sans cesse; les souscripteurs de l'avenir placeront leur argent successivement à 10, 20, 40, 200, 300 0/0, si la Société dure assez longtemps. »

Examinant ensuite les résultats à prévoir, M. J. Bertrand dit: « L'énoncé seul d'une telle prévision signale une illusion aisée à découvrir; on suppose, pour obtenir un tel résultat, que le nombre annuel des souscripteurs nouveaux, à partir d'un certain moment, devient invariable et remplace celui des décédés; le nombre, au contraire, doit croître avec les avantages attachés à la souscription, et diminuer ainsi ces avantages en croissant, dans l'opération qui donne le revenu annuel, la grandeur du diviseur. »

III

« Une autre conséquence, incontestable celle-là, des conventions adoptées est l'énormité des avantages attachés au premier souscripteur. »

M. de Lafitte les calcule en acceptant une hypothèse plausible; un instant de réflexion fait comprendre que, dans tous les cas, ils doivent être extrêmement grands. Prenons, en effet, la Société à son début; supposons qu'elle se compose de 1,000 membres âgés de seize ans — chacun d'eux verse pendant vingt ans une somme de 42 fr., soit 240 fr. pour ceux qui atteignent l'âge de trente-six ans — en tout 240,000 fr., qu'il faut diminuer des versements de ceux qui sont morts, et accroître des intérêts annuels.

Mais là ne se bornera pas, il s'en faut de beaucoup, l'avoir de la Société.

Une promotion nouvelle de sociétaires se forme chaque année; les 42 fr. demandés à chacun accroissent le capital social, les inscrits de la première année, pendant le vingtième exercice de la Société, se partageant la totalité des revenus.

Pendant la vingt et unième année, le nombre des partageants sera doublé, puisque les deux premières promotions seront appelées au partage.

L'année suivante, il faudra partager le revenu total entre les survivants de trois promotions; il en résulte que, d'après les prévisions très plausibles, les fondateurs, en échange de leur versement, égal en tout à 240 francs (représentant 42 francs par an pendant 20 ans) auront droit, à la fin de la 20^e année, à une part supérieure à 4,000 francs. Cette part, l'année suivante, sera réduite à 600 francs, puis suc-

cessivement à 232, à 98 ensuite, et enfin, la marche de la Société étant supposée normale, à 44 francs pour la quarantième année.

De telles conséquences condamnent les statuts.

Voilà qui est clair et net.

(La fin à demain.)

G. DE CAPOL.

MARCHÉ de Saumur du 11 Janvier 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 50	Veau	1 80
Méteil	14 50	Mouton	2 20
Seigle	10 50	Porc	1 60
Orge	10 30	Poulets la couple	3 50
Avoine	9 50	Dindonneaux	13 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	18 —	Oies	11 —
Haricots rouges	16 —	Benre le kilog.	2 50
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 40
Noix	12 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	50 —
Châtaignes	15 —	Luzerne	40 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	30 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	42 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	52 —	id. 2 ^e	38 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	32 —
id. 2 ^e id. 0f. 33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0f. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 120
Champigny	130
Varrains	115
Bourgueil	130
Restigné	120
Chinon	115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200
Ordinaires, environs de Saumur	130
Saint-Léger et environs	110
Varrains et environs	120
Le Puy-Notre-Dame et environs	100
La Vienne	100
Cidre de Bretagne	la barrique 50
Cidre de Normandie	60

Le temps est passé où la Faculté proclamait que la grippe ne tuait personne. Les deuils qu'elle a semés sont déjà bien nombreux. On a fait la remarque fort juste que les malades qui succombaient à la grippe ou à ses suites étaient surtout des vieillards, ou des personnes affaiblies par des maladies chroniques, ou simplement surmenées, épuisées. Il s'ensuit que chez tous ceux qui se trouvent dans des conditions analogues, il ne suffit pas de traiter la grippe, il faut encore relever la constitution et les forces et donner du ton à la fibre nerveuse. Prendre de la Pâte Regnaud, du Sirop de Regnaud, c'est bien, mais beaucoup auront le plus grand avantage à faire usage concurrentement du vin de *Quinum Labarraque*, par exemple, qui est le tonique de choix, car c'est le réparateur par excellence des constitutions épuisées.

D^r CABARET.

Prenez des précautions

Les maux de tête, la fièvre, la courbature, le manque d'appétit, étant les premiers signes de l'*Influenza*, nous ne saurions trop vous dire: pour prévenir et pour guérir cette maladie épidémique, quelquefois grave, faites usage des PILULES GICQUEL.

L'EXEMPLE DES ANIMAUX

Ne voit-on pas les animaux, les chiens, les chats, etc., nous donner l'exemple, à l'automne comme au printemps, en mangeant avec avidité des herbes dans les champs.

Ces herbes, d'un effet purgatif et tout au moins laxatif et rafraîchissant, semblent leur seule médication.

Aussi devons-nous donner la préférence aux purgatifs à base de plantes, tels que le Purgatif Géraudel au convolvulus officinalis.

Ce purgatif, sous forme de petites tablettes d'un goût exquis, agit en très peu de temps et n'oblige à aucune diète, aucun ménagement puisqu'on peut sucer une tablette un quart d'heure avant de se mettre à table. De plus, il ne procure aucune colique.

Voilà qui laisse bien loin les anciens purgatifs sous forme de pilules dures, poudres insolubles, cachets, grains, capsules, huiles de ricin, limonades, eaux purgatives à bases de sels, etc., etc., dont les inconvénients ne sont plus à démontrer.

On trouve le Purgatif Géraudel à Saumur, aux pharmacies Normandine, Perrein, Pradeau, Clozier.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Louer présentement

UNE PROPRIÉTÉ

Au Vau-Langlois, commune de Baigneur,

Comprenant : maison d'habitation, servitudes, pressoir, clos de vigne, contenant environ 30 ares, le tout renfermé de murs avec arbres fruitiers et espaliers.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (1)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE MAISON

Rue de la Grise, n° 7.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (43)

A VENDRE

PRÉSENTEMENT

AUBERGE

Précédemment occupée par M^{me} veuve DÉHON.

S'adresser, 29, rue de Poitiers.

A VENDRE

Une bonne Calèche

ET

UNE VOITURE A 4 ROUES

Avec Capote et Harnais doubles et simples.

S'adresser au bureau du journal.

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail

Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49,

SAUMUR

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Dimanche 9 Février 1890, à 4 heures, en l'étude de M^e LELIÈVRE,

Maison d'Habitation

Et dépendances

Jardin maraîcher

Sis leudit le Gros-Caillo, commune de Saint-Lambert.

Contenance cadastrale : 57 ares 89 centiares.

Mise à prix : 6,500 fr.

Facilités de paiement.

S'adresser audit M^e LELIÈVRE.

Étude de M^e PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques

Le JEUDI 16 Janvier 1890, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Armoires, buffets, bois de lit, armoires à glace, vieux bahut, guéridons, bureau, secrétaire, fauteuil, chaise-longue, canapé, tables de toilette et autres, glaces, pendules, piano, rideaux;

Articles de literie, chemises, vêtements, linge, calorifère et cuisinière en fonte, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER DE SUITE

VASTE MAGASIN

35 mètres de longueur

Quinze francs par mois.

S'adresser à M. SPRECHER, distillateur. (1031)

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (13)

MAGASIN & CHAMBRES

A louer présentement,

Rue du Portail - Louis, n° 28.

S'adresser à M. COLIN-BODÈRE qui l'habite. (1004)

UN NOTAIRE d'un chef-canton de l'arrondissement de Saumur demande un Clerc au courant d'une étude.

LA Régisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières.
Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.
SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C^o 9, rue de Beaujols (Palais-Royal), Paris

M. VICTOR COUÉ

A l'honneur d'informer sa belle et nombreuse clientèle que depuis le 1^{er} JANVIER 1890,

SA MAISON DE PHOTOGRAPHIE

est transférée rue d'Orléans, 57.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Ne pas confondre avec la maison de photographie d'en face qu'il occupait précédemment. (4)

LE MEILLEUR PRÉSERVATIF DE L'INFLUENZA

Rhums naturels

IMPORTÉS DIRECTEMENT PAR

L'ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

RHUM vieux de la Martinique.....	2 fr. le litre
— Sainte-Lucie.....	2 50 —
— vieux de la Jamaïque.....	3 » —
— très vieux.....	4 » —
— Grenade (qualité sans rivale).....	5 » —

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir	
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6 »		9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33		
Château-du-Loir	10 13		12 21	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50		
Novant-Méon	11 20		1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54		
Linères-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»	»	6 4		
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»	»	6 13		
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»	»	6 23		
Vivv	12 2		»	3 49	8 17	»	»	6 31		
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42		
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»	»	7		
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 44		»	4 34	8 51	»	»	7 11		
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	6 50		
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	7 3		
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»	7 9		
Niort		9 2	11 4	»	4 37	8 56	»	7 17		
Brézé-Saint-Cyr		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29	
Montreuil-Bellay				3 58	2 45	5 39	9 37	2 44	3 28	8
Thouars					4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Niort					6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Saintes					9 52	3 34		9	11 13	4 54
Bordeaux										

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir	
Bordeaux				5 40		8 20			3	
Saintes				7 15	9 9	11 39			6 43	
Niort				9 32	10 55	2 5	5 30	8 10	8 29	
Thouars			6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15	
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	»	
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	»	
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		»	3 2	5 31	9 55	»	»	
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	»	»	
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20	»	»	»	
Nantilly (départ)		7 38	11 36	»	3 3	5 33	»	»	»	
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46	
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11	7 11	5 3
Vivv		8 10	12 10	»	3 27	5 59		»	»	
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8		»	»	
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20		»	»	
Linères-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32		»	»	
Novant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	»	
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12	
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05	
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	
Saumur	7 52	11 21	4 31		7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14		9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 44	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 4	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 44	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 40	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Mérité	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	